

(Texte.) Je désire féliciter dans sa propre langue celui qui a appuyé la motion en faveur de l'Adresse. Le sénateur de la Durantaye (l'honorable M. Tessier) est un vieux parlementaire, un juriste distingué et un journaliste habitué à rompre la lance. Sa parole est toujours accueillie dans cette Chambre avec tout le respect dû aux ardentes convictions, surtout quand elles sont exprimées par un vétéran des luttes politiques. Je ne puis souscrire à tout ce qu'il a dit et je m'efforcerais de mettre au point dans ma propre langue quelques questions qu'il a touchées.

Je tiens cependant, avant de parler en anglais, à lui présenter de nouveau mes congratulations, et à rendre témoignage de sa grande habileté. Il a maintenu sa renommée d'excellent avocat, puisqu'il a su présenter sous un jour si favorable une cause assez boiteuse.

(Traduction.) Celui qui a appuyé la motion tendant à la présentation d'une adresse a fait mention de l'élévateur de la ville de Québec. Il est notoire parmi nous que cette ville n'a pas de plus vaillants tenants que les honorables sénateurs que la gauche a recrutés dans la province voisine. Un jour, étant membre d'un comité, nous avons étudié le projet de faire passer le grain par la ville de Québec où nous nous sommes agréablement rendus, l'honorable sénateur d'Inkerman (l'honorable Smeaton White) ayant invité les membres de la gauche à faire partie du voyage. Ce qui concerne le grain m'intéresse toujours et, visitant l'élévateur du port de Québec, je vis sur le plancher un tas de blé de deux à trois cents boisseaux, au plus. La quantité était insignifiante. Aussi, je trouve tout à fait louable la persistance que mes collègues de la province de Québec mettent à réclamer pour ce port une partie du commerce transcontinental. Je suis bien aise de voir qu'ils obtiennent aujourd'hui une part très importante du commerce des céréales grâce à leurs revendications incessantes et aux titres légitimes qu'ils invoquent.

Il devint nécessaire de rajuster les tarifs de chemin de fer entre Armstrong et Québec pour qu'ils concordassent un peu avec les tarifs établis entre Fort-William et Québec. Le rajustement ayant eu lieu, il a permis au Transcontinental d'avoir plus de marchandises à transporter, ce qui rend l'entreprise plus lucrative qu'elle le serait autrement. J'espère que les villes de Saint-Jean et d'Halifax profiteront aussi des nouveaux taux de transport, et je crois savoir qu'il en sera ainsi. Les gens de l'Ouest sont des mieux disposés envers la population des Provinces maritimes. Nous avons été unanimes à reconnaître ces titres et à appuyer les conclusions de la commission Duncan, conclusions qui en feraient prévaloir quelques-uns au moins. L'un des résultats du

L'hon. M. WILLOUGHBY.

rapport de la commission sera, je l'espère, de nous dissuader de diriger autant de nos grains vers Buffalo et de nous porter à les acheminer vers Québec, Saint-Jean et Halifax, aussi bien que vers Montréal.

Le discours du trône effleure d'autres questions; cependant, je compte et je suis sûr que d'autres sénateurs de la gauche en parleront. J'ai laissé entendre en commençant et je répète que, lorsque les détails viendront sur le tapis sous une forme concrète, nous pourrons les discuter toutes plus amplement et plus minutieusement.

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables messieurs, aucun membre du Sénat, j'en suis certain, ne trouverait à redire aux paroles de l'honorable préopinant (l'honorable M. Willoughby). Je m'unis à celui-ci pour souhaiter la bienvenue au nouveau collègue (l'honorable M. Logan) qui a proposé le texte d'une adresse à Son Excellence. Sa réputation nous était déjà bien connue. A l'exemple de mon honorable ami, je le remercie, ainsi que l'honorable sénateur de Québec (l'honorable M. Tessier) qui a appuyé sa proposition, des discours intéressants et instructifs qu'ils ont faits l'un et l'autre.

Je ne m'attarderai pas à commenter l'adresse. En effet, plusieurs des questions dont elle traite nous seront soumises avec plus de précision à une étape subséquente de la session, alors que nous aurons l'occasion de les étudier à part.

Le proposeur de l'adresse et celui qui l'a appuyé ont parlé l'un et l'autre de la prospérité du pays et des progrès de notre commerce tant intérieur qu'extérieur, prospérité et progrès que révèlent les états fournis par les compagnies de transport. J'ai été surpris d'apprendre par le discours du trône que nos deux grandes compagnies de chemin de fer, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, se voient obligées de prolonger leurs embranchements dans l'Ouest afin de faciliter le transport des produits de cette région-là. Le programme dont le discours du trône trace les grandes lignes me remet en mémoire la situation en présence de laquelle nous nous sommes trouvés il y a cinq à six ans. Je me rappelle l'émoi que les chemins de fer nationaux causèrent au Sénat en sollicitant l'autorisation d'établir vingt-huit embranchements. A ce moment-là, nous avions en l'idée que les voies ferrées étaient trop nombreuses; néanmoins, notre réseau, qui pouvait à peine faire face à ses frais d'exploitation, ne voulait-il pas construire 1,000 milles de lignes nouvelles dans l'Ouest! Le Sénat repoussa la demande. Celle-ci fut renouvelée l'année suivante et, ayant étudié la situation pendant un instant, nous